

Ambulances : plus vite avec la géolocalisation!

C'est nouveau. Les ambulanciers privés du département ont mis au point un logiciel : il situe en temps réel les véhicules disponibles pour agir en urgence. Une première en France.

Magali GRANDET.

Pourquoi? Comment ? Dans une situation d'urgence, comment est déclenchée l'intervention d'une ambulance ? Lorsque l'appel arrive au centre 15 à Nantes, il est analysé selon son degré d'urgence par un permanencier. Il transite en général par un médecin régulateur qui choisit ou non de déclencher un transport.

Peuvent alors intervenir trois types de véhicules : les ambulances du Samu plutôt pour les transports entre hôpitaux, les pompiers pour des interventions sur la voie publique et les ambulances privées qui interviennent au domicile.

S'il s'agit d'une ambulance privée, intervient alors Sylvie Le Gorbellec, coordinatrice et salariée de la Centrale de secours ambulancier de Loire-Atlantique (ou CSA 44), présente dans les locaux du centre 15. Quel est l'intérêt de la géolocalisation ? Face à Sylvie Le Gorbellec, trois écrans d'ordinateur.

Sur l'un, la carte du département avec la localisation des ambulances disponibles et non disponibles.

Toutes les minutes, la carte est réactualisée.

Lorsqu'un médecin demande une ambulance, Sylvie Le Gorbellec voit instantanément quelle est la plus apte à se rendre à l'adresse le plus vite possible.

Contactée, celle qui a signalé sa disponibilité a l'obligation de répondre favorablement à la coordinatrice.

Cela peut très bien être une ambulance de Saint-Nazaire de passage à Nantes qui ira à Rezé parce qu'elle est tout près du lieu de l'appel. Testé depuis un an mais opérationnel depuis cet automne, ce système de géolocalisation permet « d'optimiser » les secours et de raccourcir les délais lorsqu'il s'agit d'urgences vitales : arrêt cardio-respiratoire, accident vasculaire cérébral, accouchement, etc.

« Avant, j'étais dans le flou, maintenant, je sais dire exactement le temps qu'il faudra à l'ambulance pour se rendre sur place.

Le système est fiable », souligne Sylvie Le Gorbellec. Cerise sur le gâteau, ce nouveau système se connecte avec le logiciel Centaure du 15.

Il fait apparaître la fiche de la personne en détresse, son adresse, etc. Qui est équipé dans le département aujourd'hui ? Sur la base du volontariat, 109 véhicules sur 257 ont été équipés du boîtier de géolocalisation.

Ces véhicules sont tous des « gros volumes » permettant à un médecin d'intervenir debout, « ils sont tous équipés d'un défibrillateur semi-automatique ». Les signataires ont paraphé une charte. Le CSA 44, qui regroupe 95 % des ambulanciers du département (soit 62 entreprises, 2 000 emplois), a pris à sa charge l'équipement des véhicules et le développement du logiciel informatique sur ses fonds propres pour un coût total de 50 000 EUR.

Le système a été développé par SCR Informatique, une entreprise d'Erbray, près de Châteaubriant. Ce système de géolocalisation a-t-il déjà permis de sauver des vies ? « Pour nous, c'est difficile à quantifier », lâche Bernard Sansoucy, président du CSA 44.

« Ce qui est certain, c'est que ce système offre un gain de temps évident et que le patient attend moins.

Vis-à-vis du Samu, il permet de renforcer notre crédibilité, notre fiabilité, il conforte notre rôle dans la chaîne des soins.

»